

Intitulé de l'UE	Approche socio-culturelle (Partie III)
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Primaire - Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Sophie COLLARD	30	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Initiation aux arts et à la culture	30h	Sophie COLLARD

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Initiation aux arts et à la culture : 20h de théorie, 10h de travaux

Langue d'enseignement
Initiation aux arts et à la culture : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> ◦ Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel. • Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques • Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover <ul style="list-style-type: none"> ◦ Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle ◦ Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ◦ Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques ◦ Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...). • Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement <ul style="list-style-type: none"> ◦ Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde ◦ S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

- Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
 - Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
 - Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
 - Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
 - Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs de développement durable

Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

- prendre en compte la dimension culturelle(en établissant des liens avec les acteurs culturels de leur région, en créant et en utilisant une arthothèque et/ou musée de classe...);
- prendre en compte la dimension communicationnelle des images (artistiques ou autres) en reliant des caractéristiques esthétiques et des choix de communication;
- s'interroger sur des formes d'expression différentes et les accepter en essayant de comprendre en quoi elles expriment du sens;
- justifier et argumenter leurs choix esthétiques (dimension artistique); développer sa curiosité, son autonomie et sa pratique réflexive.

Contenu de l'AA Initiation aux arts et à la culture

Tenant compte des acquis d'apprentissage visés, le cours ciblera des contenus et des pratiques tenant compte des regroupements de sections effectués en début d'année (cours regroupant des sections différentes). L'actualité artistique et culturelle (expositions, pièces de théâtre...) oriente également les cours donnés.

Parmi les sujets abordés (trois axes):

- Les objectifs de l'éducation esthétique et des activités plastiques, la pédagogie de la créativité, créer une arthothèque et/ou un musée de classe, exploitation des productions artistiques en fonction des orientations (sciences, mathématiques, ...)
- Développement d'une méthodologie d'analyse de l'image fixe.
- Problématiques liées aux champs culturels et artistiques : couleur, arts visuels et musique, identité...

Méthodes d'enseignement

Initiation aux arts et à la culture : cours magistral, approche inductive, activités pédagogiques extérieures, enseignement hybride

Supports

Initiation aux arts et à la culture :

Ressources bibliographiques de l'AA Initiation aux arts et à la culture

ANTOINE-ANDERSEN, F. (2003) L'art pour comprendre le monde, Actes Sud Junior

BARBE-GALL, F. (2009) Comment parler d'art aux enfants, Paris, La Baron perché

BRASSEUR, Ph.,(2016) Eurêk'ART! Le livre-jeu du regard, Palette...

Divers titres aux éditions Palette...

La culture au coeur de l'enseignement. Un vrai défi démocratique. Actes du Colloque organisé le 17 novembre 2008, Bruxelles, Culture et Démocratie.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Initiation aux arts et à la culture : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Initiation aux arts et à la culture :	
Examen écrit 50%	
Présentiel 5%	
T1 - 15%	
T2 - 30%	

Année académique : **2023 - 2024**